

L'écho des Moissons

Le bulletin d'informations de Mallemoisson



Octobre 2023 :

Dimanche 1er octobre :

Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

Du 6 au 21 octobre :

Expo photos "la rue" à la médiathèque organisée par l'amicale de la médiathèque

Samedi 7 octobre :

Jeu provençal doublette organisé par la Boule des Duyes

Samedi 14 octobre :

"Café et partages" de 10 h à 11 h 30 à la médiathèque.

Pièce de théâtre de 18 h à 19 h salle des cèdres. Entrée au chapeau.

Organisée par l'Amicale de la médiathèque

Lundi 23 octobre : Fête d'halloween organisée par le Grillon Buissonnier

Novembre 2023 :

Dimanche 3 novembre :

Conférence sur le conflit israélo palestinien à 17 h à la salle des Cèdres organisée par l'amicale de la médiathèque en présence de Daniel Berthet pour son dernier roman sur Gaza "Comme un oiseau sur la mer"

Dimanche 5 novembre : 3ème

édition du Trail des cathélières organisé par le Comité des Fêtes et courses pour les enfants organisées par le Grillon Buissonnier

Samedi 11 novembre : Cérémonie de l'Armistice à 11 heures au monument aux morts

Samedi 25 novembre :

"Café et partages" de 10 h à 11 h 30 à la médiathèque

Décembre 2023 :

Vendredi 1er décembre :

Dédicaces du dernier livre de Daniel Berthet de 17 h à 18 h 30 organisées par l'amicale de la médiathèque

Dimanche 3 décembre :

Marché de Noël

Samedi 16 décembre :

Distribution des colis de Noël à partir de 15 heures à la Salle des Cèdres accompagnée d'un goûter, offerts par la municipalité.

Octobre - Novembre - Décembre 2023

L'EDITO DU MAIRE

Chères Mallemoissonnaises, Chers Mallemoissonnais, Chers amis,

Dernier bulletin municipal de l'année, bulletin de mi-mandat.

Il me revient en tant que Maire de faire le point de l'action municipale des élus, des travaux effectués et l'avenir de la Commune de Mallemoisson.

Tout d'abord je tiens à préciser que lorsqu'on se fait élire au niveau d'une commune on doit agir pour apporter un plus dans tous les domaines et non pour ses intérêts personnels.

Les élus se doivent de participer aux réunions du Conseil Municipal sauf si empêchement grave. Il est regrettable que lors de la dernière réunion du conseil prévue le 27 septembre le quorum n'ayant pas été atteint une subvention de 12 000 euros du département 04 a été perdue car le dossier du goudronnage des Cathélières devait être déposé avant le 30 septembre après avoir été voté par le Conseil Municipal donc :

- pas de quorum
- pas de vote du conseil municipal
- pas de dépôt de dossier
- pas de subvention de 12000 euros
- pas de goudronnage dans l'immédiat

Un autre dossier prévu à l'ordre du jour n'a pas pu être approuvé. Il s'agissait du curage du ravin du pontellard suivi par le SMAB et obligatoire dans le cadre de la Loi sur l'eau.

La nomination d'un déontologue pour les élus était également au vote et avait déjà été reportée en raison d'une opposition à la nomination de la personne choisie.

Je regrette également que certains élus s'abstiennent lors des votes pour l'attribution des subventions aux associations qui sont l'âme vive de la commune.

En ce qui concerne les travaux, la mairie a investi dans notre groupe scolaire :

- réfection des cours, des peintures, des escaliers, des stores usagés,
- mise en place de tablettes, rétro-projecteur mural et fibre optique

Provence Alpes Agglomération (PAA) a abandonné la gestion de la cantine scolaire, nous avons donc renouvelé le contrat avec la société "Chez Marc". La commune participe à hauteur de 1 euro par enfant par repas soit de janvier à décembre 2022 la somme totale de 6125,64 euros payés par la commune sur un coût total de 25 970,64 euros.

Le vieux village n'a pas été oublié avec son nouveau parking souvent complet. Il ne reste plus qu'à faire le goudronnage.

Des travaux sont en cours pour rénover l'église et la sacristie du vieux village. L'architecte et l'ingénieur béton sont venus nous proposer un plan concret qui va être mis en oeuvre avec l'aide de l'état et une subvention DETR.

Un tracteur tondeuse a été acheté en urgence en remplacement de l'ancien devenu irrécupérable. Il était nécessaire pour le travail quotidien de nos services techniques.

Les projets à venir sont les suivants :

- réfection du parc de la gare et l'installation de jeux pour enfants
- la démolition et reconstruction des WC publics très vieux et plus aux normes,
- la mise en place des nouvelles colonnes de tri pour les ordures ménagères,
- la mise hors d'eau et les réparations de la chapelle du cimetière et du mur d'enceinte,
- la clôture du Scot qui permettra de revoir le PLU de Mallemoisson
- l'installation d'un city stade après soumission à un sondage de la population.

La gestion de la commune est bonne car nous nous y attachons avec économie.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal ainsi que les élus qui participent aux projets.

EN AVANT pour nos projets à venir afin de continuer à bien vivre à Mallemoisson.

Jean-Paul COMTE

◆ VIE DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS ◆

Retour sur la saison estivale

Les associations de la Commune ont largement oeuvré pour un été riche en manifestations avec notamment :

- les nombreuses nocturnes organisées par La Boule Duyes Bléone tous les vendredis soirs
- la collecte de sang organisée par le Don du sang Duyes Bléone le 17 juillet dans les locaux de l'hôtel de haute provence
- la soirée Johnny Hallyday le 22 juillet organisée par le Don du sang avec buvette qui a été un véritable succès
- la fête votive proposée par le Comité des fêtes qui a rassemblé un nombreux publics pour les concours de pétanque, concours de cartes, loto et repas malgré un week end très pluvieux,
- l'apéritif offert par la municipalité le dimanche 27 août lors de la fête votive auquel de nombreux habitants ont participé ainsi que beaucoup de maires et adjoints des municipalités du département, le député Christian Girard et la conseillère départementale Sandra Raponi, et ce malgré une météo très capricieuse,
- le forum des associations le dimanche de la fête votive qui a malheureusement du être délocalisé dans la Salle des Cèdres en raison de la météo,
- les vides greniers organisés par le Don du sang, le Comité des fêtes, les Joyeux Grillons et le Grillon Buissonnier,
- les rencontres d'artistes par l'Amicale de la médiathèque le week end des 23 et 24 septembre.



Beau succès pour le vide grenier organisé par le Don du Sang malgré l'absence des motos due à un souci d'organisation côté "motards", les exposants comme les acheteurs avaient répondu présent et cette manifestation a permis la remise d'un chèque de 400 euros à la Ligue contre le Cancer.

De nombreuses associations du village avaient répondu "présentes" lors du forum proposé le dimanche de la fête votive. Il a du être délocalisé dans la salle des Cèdres en raison du mauvais temps.



Que ce soit à la médiathèque, sur l'esplanade de la mairie ou dans la salle des Cèdres, les artistes ont répondu présent pour cette nouvelle édition des "rencontres d'artistes" organisées par l'amicale de la médiathèque.

Nocturnes boules organisées par la Boule Duyes Bléone tout l'été.



Une exposition consacrée au cancer du sein aura lieu dans la salle du conseil de la Mairie du 20 au 25 octobre. Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.

Cette année le marché de Noël organisé par les Joyeux Grillons se déroulera le

Dimanche 3 décembre.

Venez nombreux découvrir les artisans locaux et trouver des cadeaux originaux pour Noël.

oOo

Concernant les colis de Noël offerts par la municipalité pour les anciens : vous avez jusqu'au 15 octobre pour vous inscrire en mairie (délai supplémentaire) et la distribution se fera à la Salle des Cèdres le **Samedi 16 décembre à partir de 15 heures**. Un goûter sera servi à cette occasion.



Photo non contractuelle

L'association du Grillon Buissonnier présente

LE CROSS DES CATHELIÈRES !

Dimanche 5 Novembre 2023
Stade de football de Mallemoisson

1 km (2015 - 2017)
1,5 km (2013 - 2014)
3 km (2008 - 2012)



Horaires et inscription :
www.traildescathelieres.fr - grillonbuissonnier@gmail.com
Dans le cadre du Trail des Cathelières (11km - 16km)

3ème édition du Trail des Cathelières

Accès

Le départ du trail a lieu depuis le terrain de Football de Mallemoisson, sur la droite avant d'entrer dans le village en direction de Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence).

Programme

Dimanche 5 novembre 2023 - Trail des cathelières
8h : Ouverture du retrait des dossards
9h40 : Fin du retrait des dossards pour le 16km
9h40 : Briefing du 16km
10h : Départ groupé du 16km
10h10 : Fin du retrait des dossards pour le 11km
10h10 ; Briefing du 11km
10h30 : Départ 11km
10h35 : Départs groupés des courses enfants
13h : Podium : Scratch Femmes et Hommes + 1er de chaque catégorie

16km
540D+


11 km
220D+

Courses enfants

LE TRAIL DES CATHELIÈRES

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023
MALLEMOISSON - AIGLUN

INSCRIPTIONS OUVERTES !
OFFRE DE LANCEMENT : 10€ - 5€



Rendez vous sur la page Facebook pour les renseignements et inscriptions.

N'oubliez pas les courses enfants organisées comme l'an passé par le Grillon Buissonnier



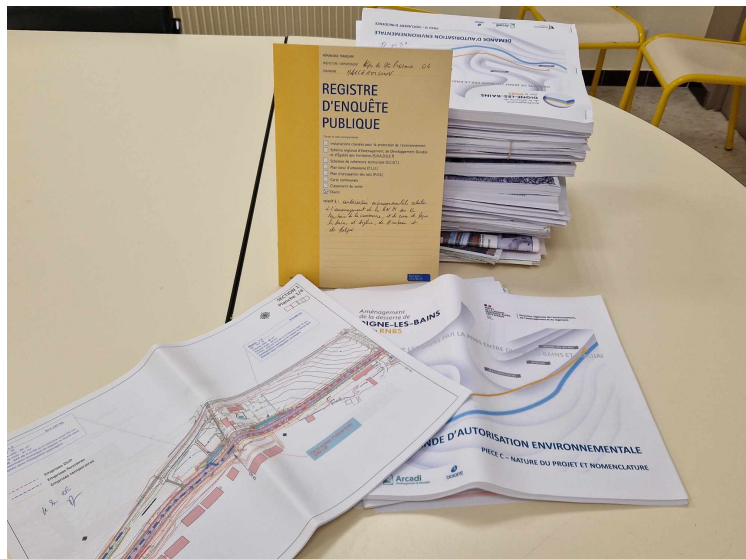
Une animation "Bien être" était organisée le 19 septembre par Les Joyeux Grillons

C'est la société Florilège qui était chargée de cette animation qui a ravi un public très nombreux.

Le prochain voyage organisé en septembre 2024 aura pour destination la Vendée.

Les Joyeux Grillons vous attendent tous les Jedis après midi à la salle des Cèdres.

Dans le cadre de Octobre Rose, un chèque sera remis à la Ligue contre le cancer.



Dans le cadre des futurs travaux de la RN 85, une enquête publique est lancée auprès de la population du 6 novembre au 5 décembre. Le dossier complet est consultable en mairie. Un registre est disponible pour toutes remarques. Vous pouvez aussi faire un courrier à adresser à la Dreal ou vous rendre à une permanence dans une autre mairie.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie de Mallemoisson le mardi 28 novembre de 13h30 à 17h et le vendredi 1er décembre de 8h30 à 12h.

SONDAGE

Une nouvelle fois nous faisons appel aux habitants de Mallemoisson. En effet, ainsi que nous nous y étions engagés, nous souhaitons vous soumettre un sondage sur l'opportunité de l'installation d'un city stade et votre avis sur son emplacement. Nous souhaitons que cet équipement sportif profite aussi bien aux habitants, qu'à l'école, aux enfants de la crèche qu'aux personnes de passage sur la commune. Un aménagement du parc est à l'étude afin de le rendre plus attractif tout en conservant son usage de brocante ainsi que les terrains de boules. Le city stade viendrait parfaitement s'intégrer à ce parc sans empiéter sur la surface et une nouvelle aire de jeux (l'aire de jeux actuelle n'étant plus aux normes depuis longtemps) viendrait compléter le tout. Ce sondage sera à déposer en mairie au plus tard le 30 octobre 2023.

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR PARTICIPER ACTIVEMENT A CE SONDDAGE. (Attention la réponse doit se faire sur le papier original)

LA RENTREE SCOLAIRE

72 enfants sont inscrits à l'école de Mallemoisson et malheureusement notre Commune risque une fermeture de classe pour la prochaine rentrée scolaire, il manque 10 enfants dont certains sont inscrits dans les communes limitrophes ou à Digne les Bains. Il est important pour les parents de prendre conscience que le maintien des 4 classes est primordial pour la vie du village.

Afin de maintenir l'ouverture des classes pour les années à venir, aucune dérogation d'inscription sur une autre commune ne sera acceptée par le Maire.

A partir de cette année, les tickets de garderie sont réservables sur le site internet de la mairie, comme l'étaient déjà les tickets de cantine.

Informations pratiques

MAIRIE :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.92.34.65.03
accueil@mairiemallemoisson.fr
site internet: www.mairie-mallemoisson.fr
https://www.facebook.com/commune.mallemoisson

NUMEROS D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture et uniquement en cas d'urgence)

Services techniques 06.32.53.01.98
Elus 07.85.59.64.73

Horaires de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Horaires de la poste :

Mardi : 9 h à 11h45 - 14h00 à 16h30
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30

DECHETTERIE :

Horaires toute l'année :

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermée le dimanche et jours fériés.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Du Lundi au Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 04.92.30.58.40
Mail: contact@provençalpesagglo.fr
Adresse: BP 90153 - 4 rue Klein 04990 Digne les bains

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois.
Pour toute demande de rendez-vous la contacter au 04.92.30.09.20

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château-Arnoux-St-Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous au 04.86.89.10.14

Permanences France Service :

Tous les vendredis à la mairie de 14 h à 16 h sans rendez-vous (Etat civil et mobilité, retraite, emploi, formation, mes droits, santé, logement, justice ...)
Marie-Hélène FERNANDES 06.73.28.61.21

Bulletin communal :

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail merci de donner votre adresse mail en mairie ou par mail à l'adresse suivante : accueil@mairiemallemoisson.fr

Marché communal hebdomadaire :

Tous les vendredis de 15h30 à 19h sur le parking de l'hôtel de haute provence. Inscription des nouveaux commerçants en mairie.

TRAVAUX

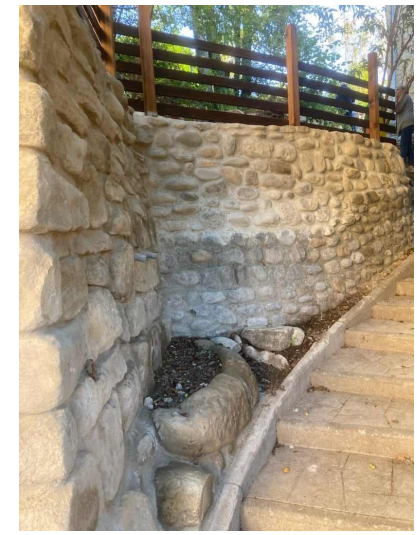
A l'école : Réfection des escaliers de sortie des élèves derrière l'école, mise en peinture d'une salle de classe suite à l'arrivée d'une nouvelle institutrice. Un store banne va être changé. Suite aux derniers gros orages, une reprise d'étanchéité de la toiture est à envisager.

L'église et la sacristie du vieux village : un rendez vous a eu lieu avec l'architecte et l'ingénieur béton, les dégâts sont importants et les travaux urgents.

Le vieux village : il y a un peu plus d'un an la mairie avait du prendre un arrêté pour "danger" suite à un mur qui s'était effondré aux abords du chemin communal de la fontaine du vieux village. Aujourd'hui le mur a été entièrement refait avec beaucoup de goût par le propriétaire.

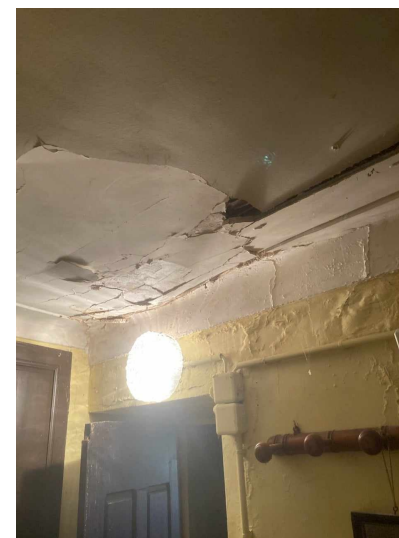


Avant



Après

Le mur dans le vieux village



Rendez vous en prévision des travaux dans l'église du village

Etat civil

Naissances : Elyssa JULIEN GUERT le 14 août 2023

Mariages : Daniel COURTOIS et Sandrine BERTRAND le 5 août 2023
Damien LEROY et Nelly PELLEREI le 12 août 2023
Jérémy GUERY et Emilie GARCIA le 16 septembre 2023

Décès : Juliette MENC née CHAIX le 29 juillet 2023, Cécile GUILLAUMIN née JEFFRAY le 30 août 2023, André PONS le 05 septembre 2023, Rachel EL BAZ née ALIOUA le 14 septembre 2023, Louis RUIZ le 16 septembre 2023.

Le mot de l'opposition : Rien à signaler ...

Aujourd'hui 9 octobre on pourrait presque reprendre le même article que lors du dernier bulletin communal : rien à commenter car rien de réalisé.

Et si l'on cherche des infos sur le site de la mairie, on est « servi » en matière de communication : mention d'une enquête publique en cours... sur quoi ? Pourquoi ? Pas d'info ... On y trouve également une convocation au conseil municipal datant du 27 septembre qui n'a pu se tenir faute de quorum... conseil non re-convoqué à ce jour ... étonnant ... Reste une seule option: la lecture de ce mot de l'opposition par le premier édile en avant première avant publication de ce bulletin qui tentera comme à chaque fois de justifier l'immobilisme et l'absence totale de communication...

Directeur de publication : Jean-Paul COMTE, Maire

Comité de rédaction : Isabelle DELAMARE

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Image : Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial